



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°35 – 13 novembre 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

Stade phénologique : Semis à début tallage.

Limaces : Présence à surveiller.

Cicadelles : Présence avérée de cicadelles mais en dessous du seuil indicatif de risque.

Pucerons : Présence avérée de pucerons potentiellement vecteurs de virose sur 1 parcelle.

COLZA

Stade : Entre 7 et 9 feuilles (BBCH17 à BBCH19).

Altises : Les premières larves sont observées. Evaluer le risque à l'échelle de la parcelle.

Charançon du bourgeon terminal : Le risque a déjà dû être maîtrisé dans les situations concernées (petits colzas du Haut-Rhin).

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observation.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



Parcelles observées cette semaine :

9 BTH, 6 OH, 13 Colza.



- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :

JEUDI 13	VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19
1° / 16°	2° / 16°	8° / 17°	8° / 14°	3° / 9°	0° / 6°	0° / 5°
↙ 5 km/h	↙ 10 km/h	↙ 5 km/h	▼ 10 km/h	↙ 10 km/h	➤ 10 km/h	↙ 10 km/h

(Source : Météo France, 12/11/2025 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :

JEUDI 13	VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19
6° / 20°	6° / 17°	8° / 16°	6° / 15°	3° / 9°	-1° / 6°	0° / 5°
↙ 10 km/h	↙ 10 km/h	↙ 5 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	↻ 5 km/h	↙ 10 km/h

(Source : Météo France, 12/11/2025 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch

JEUDI 13	VENDREDI 14	SAMEDI 15	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19
5° / 20°	3° / 18°	8° / 15°	7° / 14°	4° / 9°	0° / 9°	-1° / 6°
▲ 5 km/h	▲ 5 km/h	↻ 5 km/h	▼ 15 km/h	➤ 15 km/h	↙ 5 km/h	➤ 15 km/h

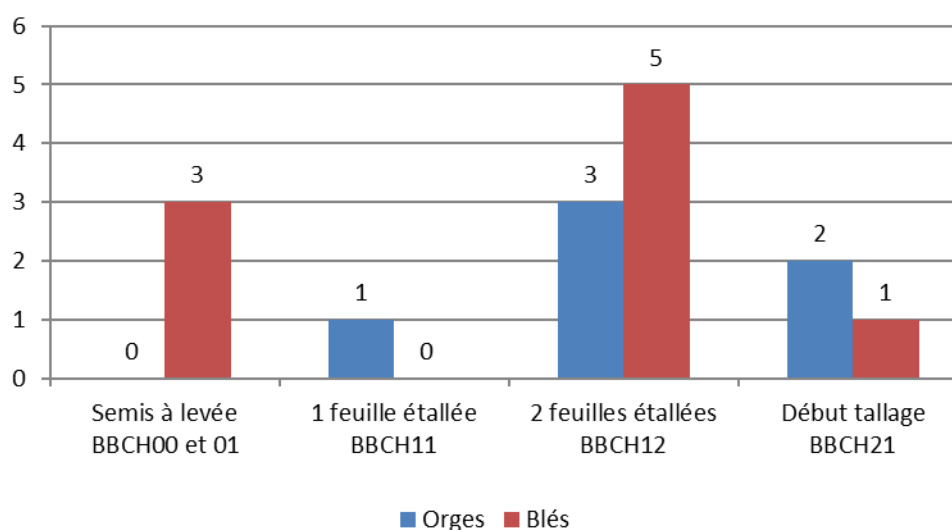
(Source : Météo France, 12/11/2025 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Cette semaine, le réseau blé et orge totalise 15 parcelles : 9 blés et 6 orges. Sur blé, 3 parcelles sont à peine semées. Les semis sont encore en cours ; le réseau devrait encore s'étoffer dans les semaines à venir.

Stades des orges et blé - Semaine 46
Réseau BSV Alsace



2 Limaces

a. Observations

Des dégâts de limaces sont observés dans 3 parcelles sur les 12 levées. Les dégâts sont pour l'instant limités, autour de 2-3 % des pieds sur 2 parcelles et 10 % sur la parcelle la plus attaquée.

b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est fixé à plus de 30 % de plantes attaquées, ou présence de foyers totalement détruits.

Au-delà du stade 3 feuilles, le pouvoir de compensation de la culture est fort avec un niveau de risque qui diminue fortement.

c. Analyse de risque

Les conditions climatiques restent favorables aux limaces (sols très humides) avec des températures douces. Ce risque est amplifié en présence de mottes (favorables au déplacement des limaces et à la survie des pontes). A noter que le précédent maïs n'est généralement pas favorable aux limaces (cas des dernières parcelles semées).

Les parcelles restent toutefois à surveiller tant que le stade 3 feuilles n'est pas atteint. Les bordures de parcelles, ainsi que les zones proches de cultures favorables (colza, herbe notamment) doivent faire l'objet d'une attention plus particulière.

Le niveau de risque reste identique à celui de la semaine dernière.



d. Gestion alternative du risque

La lutte préventive se pratique pendant l'interculture et permet de réduire une partie des populations.

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et l'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.



En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle à base de phosphate ferrique.

3 Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

a. Observations

La cicadelle *Psammotettix alienus*, potentiellement vectrice du virus des pied chétif, est piégée dans **3 parcelles d'orge et 1 de blé** avec des captures allant de 1 à 24 individus piégés (moyenne : 10).

Ces pièges sont constitués de plaques jaunes engluées.

Des cicadelles vertes sont également observées mais elles ne sont pas porteuses de virus et ne sont pas nuisibles pour les céréales à paille.



Reconnaitre *Psammotettix alienus* (Arvalis Institut du Végétal)



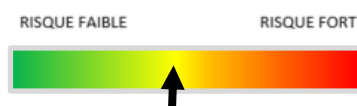
Cicadelle sur plaque engluée
(CA Alsace)

b. Seuil indicatif de risque

Pour les cicadelles, si l'on dispose d'un piège jaune englué, le seuil indicatif de risque est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est atteint sur aucune parcelle du réseau. La persistance d'un temps doux est favorable aux vols de cicadelles. L'activité et la mobilité de la cicadelle sont accrues quand la température dépasse 15°C. Le risque est assez élevé jusqu'au retour de conditions plus hivernales.



d. Gestion alternative du risque

Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle. Eviter les semis précoces.

4 Pucerons

a. Observations

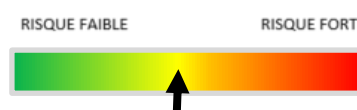
Des pucerons ont été observés sur 3 parcelles (sur 12 observées). Une parcelle atteint 42 % de plantes porteuses de pucerons alors que pour les 2 autres parcelles, seulement 1 % des pieds sont colonisés.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés.

c. Analyse de risque

Le risque est moyen, du fait de la présence de pucerons dans les parcelles et d'une météo assez favorable pour le moment avec des températures en journée supérieures à 12°C. En-dessous de 3°C, les pucerons ne sont plus actifs mais ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en-dessous de -5 à -12°C.



d. Gestion alternative du risque



Eviter les semis précoces (+++).

Détruire les repousses de céréales (+).

Vous pouvez consulter la fiche méthode alternative [ici](#).

5 Mouche du semis

a. Observations

Des dégâts de mouches du semis sont observés sur une parcelle d'orge du réseau avec des niveaux d'attaques faibles (autour de 5-10 %). Les symptômes sont un jaunissement des plantules et une section de la plante à la base de la plantule. Ces dégâts sont observés sur l'ensemble de la parcelle.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur. Cette nuisibilité se matérialise par la perte de pieds pouvant aller, dans le cas de très fortes attaques, à l'abandon de la culture.

c. Analyse de risque

Les attaques de mouches de semis sont en général très localisées. Le risque reste faible pour ce ravageur.



d. Gestion alternative du risque

- Eviter les semis dans des situations à forte restitutions organique.
- Favoriser un développement rapide de la culture par un semis précoce.
- Eviter les semis trop profonds.



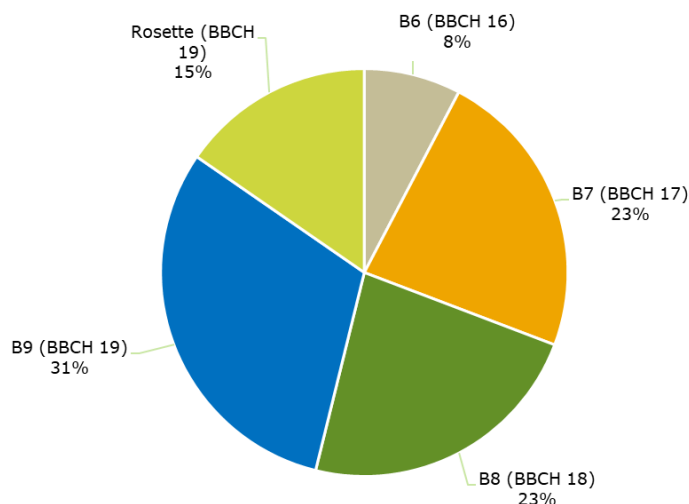
Dégâts de mouche de semis sur orge
(Soultz novembre 2025)



1 Stades phénologiques

Les stades s'étendent de 6 feuilles à rosette. La majorité des colzas sont au stade 7-9 feuilles (BBCH 17-19).

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

Le suivi des altises se focalise désormais sur la présence de larves dans les plantes. Des tests Berlès ont été lancés ou vont l'être très prochainement pour estimer précisément les infestations larvaires sur les parcelles du réseau d'observation.

Sur le terrain, les premières larves d'altises sont observées depuis la semaine dernière sur 3 parcelles à Oermingen (67), Weitbruch (67) et Rouffach (68) avec respectivement 20 %, 30 % et 100 % de pieds avec au moins une larve d'altise.



Galeries de larves d'altises
présentes à la base des pétioles
Parcelle BSV de WEITBRUCH
(Bruno SCHMITT, CA Alsace)

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

La période de risque vis-à-vis des larves d'altise a débuté. Nous ne disposons pas encore des résultats des tests Berlese pour estimer l'infestation larvaire sur le réseau. Néanmoins, les observations laissent penser qu'une parcelle sur treize pourrait être à risque vis-à-vis des larves (> 70 % de plantes avec au moins une larve).

Une évaluation du risque à l'échelle de la parcelle tenant compte de l'état du colza et de l'infestation larvaire reste indispensable. Il existe de fortes disparités sur le terrain.



Les grosses altises sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limitent l'impact des ravageurs.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picipitarsis*)

Le charançon du bourgeon terminal possède un corps noir brillant de 2,5 à 3,7 mm et avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité de ses pattes est rousse et son dos présente des tâches blanchâtres. Les adultes sont discrets et pondent dans les pétioles durant l'automne. Ces pontes donnent lieu à des larves blanches sans patte possédant une tête brune. Ces larves font entre 4,5 et 6,5mm. Au stade rosette, les larves peuvent passer dans le cœur des plantes et détruire le bourgeon terminal. Les plantes touchées présentent un aspect buissonnant au printemps.



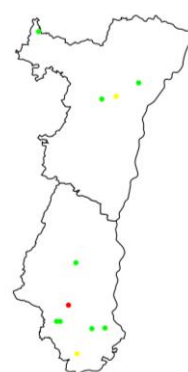
Charançon du bourgeon terminal adulte (Terres Inovia)

a. Observations

Quelques captures de charançon du bourgeon terminal sont encore observées cette semaine, en particulier sur la commune de REININGUE (68).

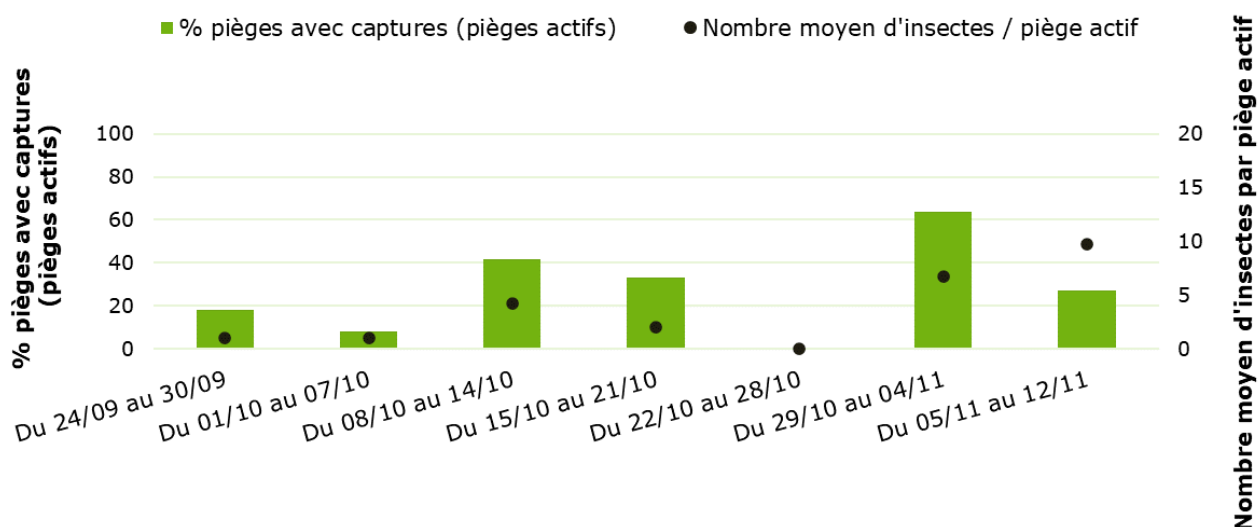
On dénombre cette semaine 27 % de pièges actifs, avec en moyenne 9,7 insectes par piège actif.

Localisation des captures cette semaine



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : [0-1] [1-5] [5-25]

Dynamique de capture du charançon du bourgeon terminal automne 2025 - BSV Alsace



b. Seuil indicatif de risque

Généralement en Alsace, les attaques nuisibles de charançon du bourgeon terminal sont peu fréquentes. Dans les situations à risque historique faible, les seuils indicatifs de risque sont les suivants :

Etat du colza début octobre	Indication de risque
Biomasse < 25 g/pied (petit colza) ou croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
Biomasse > 25 g/pied ET croissance continue	Risque faible

c. Analyse de risque

Les conditions climatiques depuis le début du mois de novembre sont plutôt favorables aux charançons du bourgeon terminal. C'est pourquoi nous notons une activité dans les cuvettes depuis 2 semaines, en particulier dans le Haut-Rhin. Nous ne disposons pas de résultats de dissection. Il est donc impossible de savoir si les individus capturés ont déjà pondu ou bien s'ils s'apprêtent à pondre. Le risque à l'échelle du territoire alsacien est faible à moyen cette année compte tenu de l'absence de pic de vol marqué et de la bonne croissance des colzas. Il peut néanmoins exister des situations à risque (petits colzas dans le Haut-Rhin où les captures sont localement importantes). Dans ces situations, le risque a déjà dû être maîtrisé.



d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limitent l'impact des ravageurs.

 Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthréinoïdes de synthèse.



1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abrouissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.

Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.

De l'automne 2019 au printemps 2022, les suivis (pour les sites du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

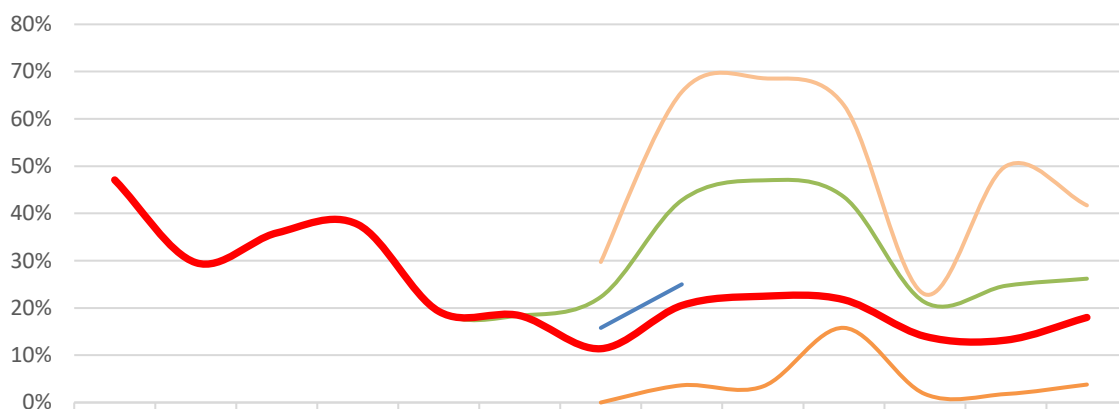
2 Parcours d'observation du Bas-Rhin

a. Observations

Observations réalisées semaine 43 :

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Automne 2025
Chaumes	86	12,8%
Herbe permanente	206	26,2%
Interculture	35	5,7%
Maïs	50	14,0%
Sol nu	130	3,8%
Verger	36	41,7%

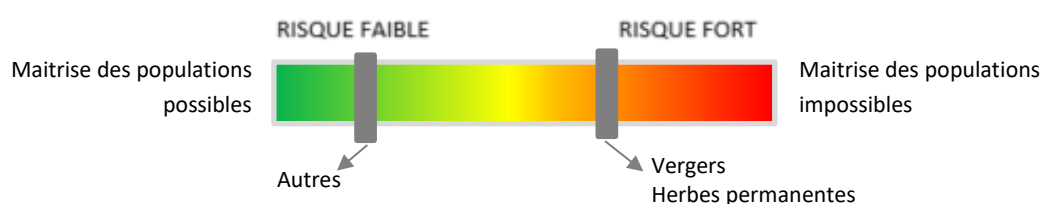
Evolution des populations de campagnols par habitat - Bas-Rhin (67)



	Aut. 2019	Print. 2020	Aut. 2020	Print. 2021	Aut. 2021	Print. 2022	Aut. 2022	Print. 2023	Aut. 2023	Print. 2024	Aut. 2024	Print. 2025	Aut. 2025
— Céréales							15,8%	25,0%		7,2%		15%	
— Chaumes							6,3%		9,9%		15,9%		12,8%
— Herbe permanente	47,1%	29,6%	35,9%	37,7%	19,3%	18,4%	22,3%	42,8%	47,0%	43,5%	21,2%	24,7%	26,2%
— Interculture							0,0%		8,9%		2,2%		5,7%
— Maïs							7,7%		0,0%		15,0%		14,0%
— Sol nu							0,0%	3,6%	3,4%	15,8%	1,8%	1,8%	3,8%
— Verger							29,7%	65,7%	68,6%	62,9%	22,9%	50,0%	41,7%
— Total général	47,1%	29,6%	35,9%	37,7%	19,3%	18,4%	11,4%	20,5%	22,5%	21,7%	14,0%	13,2%	18,0%

b. Analyse de risque

La situation reste stable. Les habitats favorables aux campagnols comme les herbes permanentes et les vergers maintiennent des réserves importantes de populations. Cependant, les infestations pour un même secteur sont variables d'une culture à l'autre et toutes ne sont pas colonisées par les campagnols. Dans la plupart des situations, les intensités d'attaque sont relativement faibles. Observer vos parcelles pour évaluer le niveau d'attaque et vérifier que les zones attaquées « rond de broutage » sont toujours actives (présence de crotte fraîches et talles de blé coupés).



c. Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maitrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible.
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol.

- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâturage sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Il existe aussi une fiche méthode alternative sur l'arboriculture que vous pouvez consulter [ici](#).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".